

Quel plat du jour ?
Dans quel resto. ?



Connectez vous sur :
www.plat-du-jour.fr

© Les Dernières Nouvelles d'Alsace - 14/10/2007 - Droits de reproduction et de diffusion réservés

Sélestat

Vallée de Villé / La communauté de communes acquiert la friche de l'ancien Super U

Une maison des aînés à la place

Réunie vendredi soir pour sa session de rentrée, l'assemblée de la communauté de communes a voté à l'unanimité l'acquisition de la friche de l'ancien Super U à Villé. Elle devrait à terme laisser la place à une maison des aînés et une maison du tourisme.

La friche de l'ancien Super U, à l'abandon au centre-ville de Villé depuis mars 2003, va retrouver une nouvelle vocation. La communauté de communes, réunie vendredi soir, a en effet décidé d'acquérir ce terrain.

Une étude de programmation permettra de préciser les projets

L'acquisition a été rendue possible par la dissolution, en juillet dernier, de la société Val Vil Service, coopérative ouvrière de Villé, ses vallées et environs, propriétaire de la friche. La Comcom recevra l'argent résultant de la liquidation de cette société : en échange, elle s'est engagée à l'utiliser pour la création d'une maison des aînés et d'une maison du tourisme.

La Comcom acquiert tout d'abord les bâtiments commerciaux de la friche, pour un montant estimé à 797 000 €. Ils devraient laisser la place à la maison des aînés. D'autre part, elle achète, pour un montant estimé à 147 000 €, la maison d'habitation dite Choiseul-Meuse, qui devrait être réhabilitée pour accueillir la maison du tourisme. L'ensemble représente 47,55 ares.

Pour cette acquisition, la Comcom espère recevoir des subventions à hauteur de 565 845 € : 318 800 € de la Région et 173 545 € du Département pour les bâtiments commerciaux, et 73 500 € du Département (contrat de territoire) pour la maison d'habitation.

Ces deux projets ne sont pas encore précisément définis. La maison des aînés pourrait accueillir des logements pour personnes valides, mais aussi un accueil de jour. La maison de retraite de Villé, qui se pose actuellement la question de la réhabilitation de ses bâtiments, pourrait être associée au projet. La maison du tourisme serait « un lieu d'accueil, mais aussi une vitrine de la vallée », selon René Haag. Pour préciser le projet, une étude de programmation a été décidée, ainsi qu'un appel public à la concurrence pour sa



Le prix de la friche du Super U, acquise par la Comcom, est estimé à 944 000 €. (Photo archives DNA - Franck Delhomme)

[Pour zoomer, cliquez sur une image](#)

Logements aidés : « Une insulte aux locataires »

Au début de la séance, le président René Haag est revenu longuement sur le vote de la municipalité de Villé, qui s'est prononcé à l'unanimité contre le projet de la Comcom de création de 16 logements aidés rue d'Albé à Villé (DNA du 4 octobre). « Pour moi, cette décision est mystérieuse : on ne peut pas être à l'unanimité au conseil municipal et à l'unanimité à la Comcom ! » Une manière de rappeler que le projet avait été voté par tous les représentants des communes en mai 2006 et donc par ceux de Villé, dont le maire, André Frantz. « Pour moi, il s'agit d'une insulte flagrante aux locataires des logements aidés. J'ai eu plusieurs retours à ce sujet », a indiqué René Haag. Le président a précisé que « 80 % des habitants du canton pourraient bénéficier de logements aidés. Il ne s'agit pas de ghettos. Le projet tient compte des difficultés des gens du canton à trouver un logement ».

René Haag a également rappelé que l'attribution des logements se fait en étroite collaboration avec la municipalité. « Je ne peux souscrire ni partager cette prise de position qui va à l'encontre de ce que nous construisons depuis 40 ans », a conclu René Haag, qui a également rappelé que le canton de Villé était souvent cité en exemple dans ce domaine. Le président de la Comcom n'a pas encore décidé s'il répondra favorablement à la demande du conseil municipal de Villé qui avait demandé à le rencontrer.

réalisation.

La communauté de communes a également décidé de l'acquisition de deux locaux appartenant à la distillerie Massenez, qui jouxtent la Maison du val de Villé à Albé. Il s'agit de la maison du veilleur (42 m²) construite au 17^e siècle et qui servait jusqu'à la fin du 19^e siècle de corps de garde avec prison, et d'une ancienne distillerie de 95 m². Le prix est estimé à 70 900 €, et la Comcom négocie actuellement des subventions auprès de collectivités territoriales, de l'État et de l'Europe. Elle devrait élaborer un projet de remise en valeur des bâtiments avec l'association des Amis de la maison du val de Villé.

Le Taxi'Val, service de transport à la demande, est désormais gratuit pour les RMistes et les chômeurs. Il a en effet été décidé de lui appliquer les mêmes avantages tarifaires que ceux pratiqués par le conseil général. Un demi-tarif sera proposé sous conditions de ressources (11 225€ par foyer fiscal) pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées à plus de 80 % ainsi que les bénéficiaires de l'allocation parent isolé. Taxi'Val en est à sa 4^e année de fonctionnement et a réalisé l'année dernière 3 122 trajets. Le coût d'exploitation est de 16 444 €, les recettes de 6 604 € et le déficit d'exploitation de 9 839 €. Le coût est pris en charge à 40 % par l'usager, 30 % par le conseil général et 30 % par la Comcom. Plus d'un tiers des voyageurs viennent de Steige, Albé et Villé. Les principaux motifs d'utilisation sont les déplacements vers les commerces et les services, et la santé.

(à suivre)

Emilie Brotel

Édition du Dim 14 oct. 2007

Page imprimée depuis l'adresse:

http://www.dna.fr/alsace/selestat/20071014_DNA001529.html

Les Dernières Nouvelles d'Alsace n'autorisent qu'un usage strictement personnel de cet article, limité à un enregistrement sur ordinateur aux fins d'affichage sur un seul écran ainsi que la reproduction, en un unique exemplaire, pour copie de s. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable en adressant votre demande par e-mail à serviceclient@dna.fr